

Le Volet NOTEAL est une gamme complète de volets battants ou coulissants et de panneaux d'occultation. Ces solutions architecturales répondent aux problématiques de protection solaire pouvant être totale ou partielle et de ventilation naturelle grâce à des lames fixes ou orientables.



■ L'offre fenêtre et porte-fenêtre

La baie coulissante TOPAZE est une gamme performante et esthétique qui propose des solutions particulièrement adaptées aux zones tropicales : composition avec la Jalousie Safetyline, intégration de remplissage persiennes ou lames et intégration de moustiquaire. Ce coulissant est testé en résistance cyclonique classe 5. En option, la version « Polynesia » permet la réalisation de châssis associant un vantail coulissant avec fixe latéral et l'intégration d'un vantail projection favorisant ainsi la ventilation naturelle.

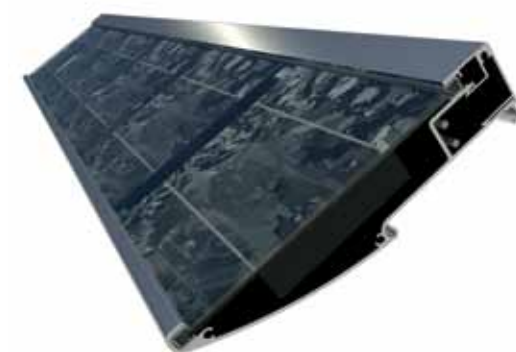


Les fenêtres et portes-fenêtres battantes TOPAZE offrent des performances AEV maximales grâce à une forte compressibilité et sont totalement compatibles avec la gamme de coulissants Topaze. Le large choix des types d'ouverture et de quincailleries permet d'associer performance et solution conforme à la RTAA. Ainsi, les solutions de fermetures oscillo-battantes ou à la française avec limiteur d'ouverture apportent une réponse efficace au besoin de ventilation naturelle.



■ Les perspectives

La loi Grenelle 1 prévoit que la consommation énergétique sera assurée d'ici 2020 par 50% d'énergies renouvelables dans les DOM et vise à l'horizon 2030 l'autonomie énergétique. Elle prévoit par ailleurs pour les DOM que la climatisation de toutes les constructions neuves soit compensée par l'installation de systèmes solaires photovoltaïques.



REGLEMENTATION THERMIQUE Départements d'Outre-Mer

Technal répond à la nouvelle Réglementation Thermique, Acoustique et Aération (RTAA) propre aux départements d'Outre-Mer



Photographe : Droits Réservés Technal



Photographe : Droits Réservés Technal



Architectes: Lucía Ferrater, Carlos Ferrater et Xavier Martí Gali
Photographe : Droits Réservés Technal



Photographe : Droits Réservés Technal

Hydro Building Systems International • 270, rue Léon-Joulin • BP 63709 • 31037 Toulouse cedex 1 • France
Tél. +33 (0)5 61 31 26 26 • Fax: +33 (0)5 61 31 26 00 • www.technal-int.com

TECHNAL, est une marque Hydro



Le contexte

Le climat et le mode de vie des départements d'outre-mer rendaient la réglementation métropolitaine inadaptée en matière de thermique, d'acoustique et d'aération. Il était donc important de bâtir des réglementations spécifiques dans les DOM.

Le 17 Avril 2009, la réglementation thermique pour les DOM a été votée, dans le cadre de la Loi Grenelle 1.

Les objectifs de la RTAA

Réglementation Thermique: limiter le recours à la climatisation en favorisant la ventilation naturelle et protection solaire des bâtiments.

Réglementation Acoustique: apporter un confort acoustique en protégeant contre les bruits intérieurs et extérieurs.

Réglementation Aération: améliorer la qualité de l'air et le confort hygrothermique en favorisant la ventilation naturelle.



Quelques précisions

L'ensoleillement étant très important dans les DOM, il est primordial de protéger du soleil les parois et les baies. Ainsi, des solutions constructives devront être mises en œuvre pour réduire au minimum la transmission de chaleur par les parois et les murs.

La ventilation naturelle doit être privilégiée afin de limiter le recours à la climatisation, en fixant des taux de surfaces minimales d'ouverture dans les façades et en exigeant des protections solaires sur les façades:

Cette nouvelle réglementation s'applique à toutes les constructions neuves et extensions de bâtiment à usage d'habitation dans les départements de Guadeloupe, Guyane, Martinique et La Réunion dont les demandes de permis de construire et déclarations préalables ont été déposées à compter du 1er mai 2010.

Taux d'ouverture minimal des façades

Guyane		25%
Guadeloupe		20%
Martinique		20%
La Réunion	< 400m	20%
	> 100m et < 800m	15%
	> 800m	----

Protection solaire des parois

Baies de pièces non climatisées	$S \leq 0.65$
Baies de locaux climatisés	$S \leq 0.25$

Facteur solaire S des baies

(Tout local sauf pièce de service < 0.5m²)

S= Proportion d'énergie solaire qui passe par le vitrage

Etanchéité à l'air

Etanchéité des baies : Pour les locaux climatisés et à la Réunion > 800m.

Les portes et fenêtres des bâtiments d'habitation en contact avec l'extérieur doivent offrir des garanties d'étanchéité à l'air.

Classe \geq A1 (selon NF EN 12207) ou de garantir une étanchéité équivalente à l'aide de joints.

Classe d'étanchéité	m ³ /h.m ² sous 100 Pa
A1	50
A2	27
A3	9
A4	3

Les réponses de Technal à la RTAA DOM

Présent dans les DOM depuis plus de 25 ans, Technal vous apporte des solutions pour répondre efficacement aux exigences de cette nouvelle réglementation.

L'offre Occultation Protection solaire

Le **Brise-soleil SUNEAL** répond aux multiples exigences de l'enveloppe des bâtiments et en particulier des façades vitrées : protection solaire, gestion des apports solaires, optimisation de la lumière naturelle.

Le Brise-soleil Suneal se décline en grande dimension, en version fixe ou mobile pour suivre la course du soleil.

Les lames photovoltaïques SUNEAL vous permettent quant à elles de garantir une bonne efficacité en termes d'occultation et de production électrique.

La **Jalousie SAFETYLINE** représente une offre d'occultation esthétique et performante destinée aux bâtiments tertiaires et résidentiels. Très prisée dans les zones tropicales, ces persiennes remplissent un rôle essentiel dans la ventilation, l'occultation des baies et la protection solaire. En plus d'assurer la discrétion, elles permettent de réguler les températures intérieures.

